



ARRÊTÉ N° 2022-114

09020220829023

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations pour la période du 19 au 29 août 2022.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet.

Transmis au représentant de l'état.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés».

Fait à Belfort le 29 août 2022

Monsieur Romuald ROICOMTE
Président du CDG 90

PREFECTURE DU
TERRITOIRE DE BELFORT

01 SEP. 2022

Service Courrier

Visé Le :

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V090220600690847001	Rédacteur	Secrétaire de mairie (h/f)	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	MAIRIE ÉLOIE 90300 ÉLOIE	24/08/2022	17/10/2022
V090220800757020001	Technicien principal de 2ème classe	régisseur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Grand Belfort COM. d'AGGLO. 90020 BELFORT CEDEX	19/08/2022	01/10/2022